

1948, le tarif Oshawa-Montréal était de 63c. les 100 livres. Le 1<sup>er</sup> janvier de cette année il était passé à 75c., soit une augmentation de 12c. ou 19 p. 100. Par ailleurs, le tarif de Halifax à Sydney, qui de 48c. par 100 livres, le 1<sup>er</sup> janvier 1948, était passé à \$1.05 le 1<sup>er</sup> janvier 1958, a accusé une augmentation de 118.8 p. 100 dans la même période ou presque 100 p. 100 de plus que dans l'autre cas.

L'explication de cet écart dans l'augmentation proportionnelle des deux taux réside ici encore dans le fait que la concurrence est forte pour les chemins de fer de l'Ontario et du Québec. Il n'est guère facile de trouver une solution à un tel problème. Il pourrait se résoudre de lui-même si la Voie maritime du Saint-Laurent provoquait un trafic côtier entre le centre du Canada et Atlantica. Personne, je crois, ne peut prédire que ce cabotage suscitera ou fournira une solution mais il permet d'espérer la venue de jours meilleurs.

Je me rends compte que ce point de vue s'oppose à l'opinion de bien des gens des provinces Maritimes qui appréhendent l'achèvement de la Voie maritime du Saint-Laurent. L'avenir confirmera ou dissipera leurs craintes. Mais pour le moment, nous, habitants de cette région, prions le ministre des Transports (M. Hees) de demander aux comités d'enquête chargés d'étudier les problèmes d'Atlantica d'étudier ces questions également.

Il y a quelques semaines, la nouvelle fédération des Antilles a été fondée. Halifax se considère comme la porte d'entrée de cette fédération, bien que Saint-Jean puisse également en revendiquer le titre. Un groupe canadien, qui comprenait plusieurs ministres, est allé au Sud assister à la naissance parlementaire de la nouvelle nation. Je suis convaincu que le Canada fera son possible pour aider ce nouveau pays.

Le comté d'Halifax est le plus beau du Canada et il l'est pour deux membres de la Chambre; mais, ces derniers mois, huit navires de la flotte des *Canadian National Steamships* frappés par la grève ont déparé notre horizon. C'est peut-être un à-côté bizarre de la campagne électorale, mais un candidat libéral a loué un doris pour se rendre aux navires de la flotte. J'ignore ce qu'il a dit, mais j'imagine qu'il n'a pas fait l'éloge du gouvernement. Ces huit navires formaient un bureau de scrutin,—le numéro 359 dans les documents électoraux,—et ceux qui y avaient droit de vote ont appuyé d'emblée le parti conservateur. J'espère que mon adversaire libéral a trouvé l'air vivifiant en allant à ces navires et en en revenant.

Mais ce n'est pas le seul paradoxe auquel a donné lieu la campagne électorale dans la

circonscription d'Halifax. Il y a eu aussi le message de nos adversaires au sujet des échanges commerciaux. Quand les libéraux se sont présentés au bord de l'eau, bondissant sur les jetées et clamant que le programme des échanges appliqué par les conservateurs était ruineux, les travailleurs ont eu une réponse bien simple: des pamplemousses et des oranges gâtées et, pour qu'on ne manque pas de protéines, certains ont ajouté de la laitue flétrie. Un mot d'explications s'impose peut-être ici. Il y a deux ans, on a détourné des ports canadiens des exportations vers outre-mer ou des importations en provenance d'outre-mer pour une valeur de plus de 392 millions de dollars. Cette mesure découlait de la politique libérale et les habitants des villes portuaires s'inquiètent beaucoup de questions comme celle-là.

Il faut trouver une solution, sans qu'aucune pression soit exercée sur les affaires canadiennes, pour donner plus de travail à nos ports de l'Atlantique et du Pacifique.

Quant à la grève de la *Canadian National Steamships*, l'opinion générale dans notre circonscription est que, si regrettable que soit la grève, on ne devrait pas soumettre les parties à un arbitrage obligatoire. Quel que soit le sort de la flotte, j'espère que le Canada n'oubliera pas la croissance de cette nouvelle nation dans les Antilles.

Le premier ministre a parlé longuement des droits du Parlement et du renforcement de cette institution. J'aimerais rappeler que dans quelques mois se produira un anniversaire qui devrait intéresser la Chambre. Le 2 octobre, la Nouvelle-Écosse célébrera le 200<sup>e</sup> anniversaire de la première assemblée législative à se réunir dans ce qui compose actuellement le Canada. Dix-neuf hommes se sont réunis dans le vieux palais de justice d'Halifax le 2 octobre 1758. J'ai le sentiment qu'ils étaient des citoyens qui ne visaient qu'à rendre les plus grands services car, en consultant les archives, j'ai constaté que ces 19 députés ont décidé à l'unanimité qu'ils siègeraient à la première session sans indemnité. J'espère que cela ne sera pas considéré comme un précédent justifiant la réduction de notre indemnité.

J'aimerais signaler que bon nombre d'historiens ont écrit que l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse a été la première établie dans l'Empire britannique tel qu'il était constitué alors. Je dois dire cependant que les assemblées législatives des Bermudes et de la Barbade et peut-être même de la Jamaïque ont été créées avant celle de ma propre province. Mais la Nouvelle-Écosse n'en a pas moins été la première au Canada. Ce n'est qu'en 1773, soit 15 ans plus tard,